

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

Parcours :

➔ Mandataire judiciaire à la protection des majeurs



**Durée
du programme**

1 année



**Lieu.x
de formation**

Caen



**Crédit
ECTS**

La profession de Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) ne peut être exercée sans l'obtention du Certificat National de Compétences MJPM, que dispense l'IRTS en partenariat avec l'UFR Droit de l'université de Caen au titre du DU. L'université offre assez peu de possibilités de se spécialiser à la sortie de Licence en droit. Le DU est une chance pour un juriste de se spécialiser à Bac + 2. Une offre qui complète la formation en licences professionnelles, essentiellement "activité notariales" sur le site de Damigny, près d'Alençon (61). Depuis sept. 2012, un master II "Protection des personnes vulnérables" a été créé sans faire double emploi avec le DU, car les étudiants admis à préparer le DU n'ont pas besoin d'avoir de master. En revanche, les étudiants du master 2 ont besoin du CNC "MJPM" pour pénétrer le secteur professionnel de la protection juridique des majeurs. Entre 2012 et 2017, 25 des 102 diplômés du Master 2 ont obtenu le CNC "MJPM". La proportion reste d'un quart des effectifs sur les années 2017-2022. Pour éviter toute confusion avec le M2 Droit civil - protection des personnes vulnérables, il est proposé de renommer le DU "Mandataire judiciaire à la protection des majeurs". Ce changement de nom annonce la Licence professionnelle « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs » qui est en cours de création au MESRI, en partenariat avec le ministère de la solidarité, de l'autonomie et des personnes handicapées.

► Objectifs de la formation

Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du mandat judiciaire de protection des majeurs (curatelle, tutelle, mandat spécial dans la sauvegarde de justice, mandat ad hoc) par un mandataire judiciaire à la protection des majeurs (article 450 du Code civil)

► Compétences acquises

Maitrise de l'exécution du mandat de protection juridique des personnes

► Principaux enseignements

- Histoire de la protection juridique des majeurs
- Présentation de la Loi n°2007-308 du 5 mars 2007
- Évolution de la protection juridique des majeurs depuis le 1er janvier 2009
- La protection des biens du majeur vulnérable
- Droit des contrats - droit patrimonial - droit fiscal, appliqués au droit des majeurs protégés
- La protection de la personne du majeur vulnérable
- Les droits familiaux et la santé du majeur protégé

- Le statut professionnel des mandataires judiciaires à la protection des majeurs

► Admission • inscription

CONDITIONS D'ACCÈS

Une formation de juriste ou de travail social, validée à Bac +2

Il est recommandé d'avoir engagé et validé la 3e année.

Une expérience professionnelle de 2 ans dans la protection de la personne (Ex. infirmière, travail social) ou dans la gestion du patrimoniale d'autrui (EX. : employé d'un établissement de crédit ou d'une société assurance) ou autre (Conseiller funéraire ; expérience de formateur).

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Dossier d'inscription

Entretien pour apprécier le parcours individuel de formation, en cas de demande de dispense

► Contact

Université de Caen Normandie UFR de Droit, administration économique et sociale et administration publique Esplanade de la Paix · CS 14032 · 14032 Caen Cedex 5

<https://ufr-droit.unicaen.fr/>